

Fleurissement

Lauréate « Quatre fleurs » depuis plusieurs années au Concours national des villes et villages fleuris, la commune maintient sa politique de fleurissement écologique avec l'aide de ses jardiniers.

Vélizy-Villacoublay fait partie des 201 villes et villages ayant réussi le pari d'un fleurissement exceptionnel intégré dans la politique globale d'aménagement. En effet, chaque année le Service des espaces verts réalise des compositions aérées et harmonieuses, des massifs floraux selon des thématiques prédéfinies.

Un savoir-faire au service de la Terre

La valorisation du patrimoine naturel de la Ville est étroitement liée à sa protection. C'est pour cela que Vélizy-Villacoublay entreprend une démarche de développement durable. Le fleurissement se veut alors écologique. Pour ce faire, un certain nombre de dispositifs sont mis en place afin de préserver l'environnement :

- suppression progressive des traitements chimiques avec l'utilisation de produits phytosanitaires naturels et non polluants,
- diminuer la quantité d'eau utilisée pour l'arrosage,
- intégration d'espèces nécessitant un faible apport d'eau.

L'Office National des Forêts a en charge la gestion et la préservation de la forêt. Grâce à la signature de conventions, la commune gère l'entretien des talus de forêt de certaines rues (telles que les rues Janneton, De Neve) ainsi que la tonte de la prairie du Babillard.

En savoir plus

[Villes et villages fleuris](#)